

COMPTE RENDU DE LA REUNION
de la séance du Conseil municipal
du 21 décembre 2019
(Exécution de l'article 2121-25 du code Général des Collectivités Territoriales)

Le 21 décembre 2019 à 11 heures, le Conseil Municipal de Challes-les-Eaux, dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame Josette REMY, Maire.

Vingt-neuf conseillers sont en exercice.

Etaient présents : 23 personnes

AVRY Pascal, BILLARD Bernard, CLANET Jean-Claude, D'AGOSTIN Danièle, DELACHAT Françoise, DONZEL Julien, ESTEVE Patrick, EXCOFFON Jeanne, GAYET Gérard, GRUNENWALD Ginette, HALLAY James, JACQUIER Jean-Yves, LOPEZ Marie-Christine, MELE Gina, MEUNIER Maurice, MULLER Claude, NADAUD Laurent, PALHEC-PETIT Colette, PASSIN Jean-Pierre, PLAISANCE Solange, PLUOT Gisèle, THEVENOT Yves et REMY Josette.

Absents : 1

DI MEO-GUIGON Chrystel

Excusé : 1

GROSJEAN Daniel

Absents représentés : 4

Conformément à l'article L 2120-20 du CGCT ont donné pouvoir de voter en leur nom :

ABOUDRAR Véronique donne pouvoir à DONZEL Julien

DORDOLO Thierry donne pouvoir à D'AGOSTIN Danièle

ETEOCLE Richard donne pouvoir à CLANET Jean-Claude

Monsieur Julien DONZEL est désigné comme secrétaire de séance.

DCM2019136 Réalisation d'une promenade confort, demande de subvention auprès du Département de la Savoie

A l'unanimité :

- Approuve la réalisation d'un projet de « promenade confort » reliant le parc de Triviers, les Thermes, le plan d'eau, et la piste verte entourant le terrain de vol à voile.
- Engage la consultation de bureaux d'études spécialisés pour réaliser l'étude pré-opérationnelle
- Sollicite le Département de la Savoie pour obtenir la subvention la plus élevée possible

DCM2019137 Concours du receveur municipal - Attribution d'indemnité

Après délibération, décide

Pour (Françoise DELACHAT, James HALLAY, Laurent NADAUD et Jean-Pierre PASSIN) :	4
Contre (Bernard BILLARD et Gina MELE) :	2
Abstention :	21

- d'accorder l'indemnité de 1 088,51€, à Mme Laurence BERNARDIN, comptable public, à compter du 1^{er} janvier 2019.

DCM2019138 Changement de dénomination de l'impasse du Gymnase

A l'unanimité dénomme la voie « allée Beauséjour »

DCM2019135 Dissolution du SIVU des Blés d'Or

Demande de séance à huis clos pour débattre de cette question.

Le conseil municipal, à la majorité absolue :

Pour :	23
Contre (Marie-Christine LOPEZ et Colette PALHEC-PETIT):	2
Abstention (CLANET Jean-Claude et Jean-Yves JACQUIER) :	2

- décide de se réunir à huis-clos pour débattre de cette question.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

Pour :	20
Contre :	0
Abstention (Jean-Claude CLANET, Richard ETEOCLE, Jean-Yves JACQUIER, Marie-Christine LOPEZ et Colette PALHEC-PETIT) :	5

- d'approuver la délibération proposée par le SIVU des Blés d'Or

Madame le Maire,
Josette REMY

